COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal du 4 septembre 2020

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Ingrid MARCELPOIL, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Anne-Maïté TURMEL, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck LAMBLARDY

Absents représentés : Mme Déborah DOMINGUEZ, MM. Ludovic SOULARD, Jean-Nicolas MASSON, Alain MIMEAU

Pouvoirs : Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE, M. Alain MIMEAU a donné pouvoir à M. Jacky CAPEL, M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Michel PHILIPPE, M. Jean-Nicolas MASSON a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN

Membres en exercice : **15** Présents **11** Votants **15**

Conseil convoqué le 31/08/2020 Secrétaire : Mme Nadège COMORET

Votes Pour : **15** Contre : 0 Abstentions : 0

Relevé des délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du	**4 septembre 2020**	Délibération N°	**2020-38**

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir :

53, rue de l'Ancienne Forge à Fontaine sous Jouy
(parcelle cadastrée C n°457),

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur la parcelle mentionnée ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer cette demande d'intention d'aliéner.

Décision : Acceptée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

- ✓ Rentrée scolaire à l'école communale : elle s'est bien passée, du fait de la pandémie de Covid 19, un système d'entrée-sortie a été organisé pour éviter les croisements. Une rentrée échelonnée pour les petits et les moyens a été organisée. Le port du masque est respecté dans l'ensemble pour ces premiers jours de rentrée. Les cartes de car scolaire sont désormais payantes. Les mesures de distanciation sont difficiles à respecter tout au long de la journée.
- ✓ Nouvelles enseignantes : 2 nouvelles enseignantes stagiaires ont fait leur entrée à l'école, elles se partagent le niveau des CM.
- ✓ Effectif : 100 élèves ont fait leur rentrée cette année
- ✓ Rentrée scolaire au collège : les bus scolaires étaient à l'heure pour cette rentrée, les inscriptions se font sur le site de la région Normandie, les élèves de 6ème ont apprécié leur cadeau de fin d'année de CM2 (clé USB et 2 livres) remis par la mairie.
- ✓ Accueil de loisirs « les Ouisitis » (ALSH) de Huest : l'été s'est bien passé mais avec peu d'inscrits. Pour cette rentrée, les inscriptions ont commencé pour le mercredi, toujours en fonction du quotient familial.

✓ Animation jeunesse : une session de secourisme spéciale pour les CM2 va être organisée pendant les vacances de la Toussaint. Une réflexion sur une journée au poney club de Jouy/Eure est en cours pour les enfants de l'école ; la commission animation y travaillera.

TRAVAUX

✓ Commission Travaux : elle s'est réunie le 27 août dernier, la commande d'accès PMR est lancée. Les travaux portent sur l'accès pour les personnes à mobilité réduite à une salle de classe par le changement d'une porte d'entrée et la réalisation d'une rampe d'accès.

✓ Travaux d'été: à l'école, quelques petites réparations ont été faites pendant cet été : installation de petits meubles, de distributeur de papier, d'essuie-main, d'une crédence. La mairie remercie MM. Jean-Nicolas MASSON et Jacky CAPEL pour leur collaboration. Le tracteur utilisé par les employés communaux a été réparé gracieusement par 2 jovifontains, nous les en remercions.

Des travaux de peinture seront à réaliser prochainement dans le bureau du Directeur.

✓ Réfection des ponts rue de l'aulnaie : les 2 ouvrages d'art n°92 et 94 ont subi des travaux de réfection cet été, sous la maîtrise d'ouvrage d'EPN.

✓ Etude SIDESA (hydrants) : une réunion portant sur l'étude DECI sur l'implantation d'hydrants sur la commune aura lieu courant septembre, tous les conseillers municipaux y seront conviés.

✓ Réfection de la rue des Croisy : l'avant-projet réalisé par EPN a été reçu, il conviendra de l'associer aux travaux d'enfouissement des réseaux. Les riverains seront associés à cette réfection et invités lors d'une réunion à venir. La sécurité routière sera aussi à analyser dans cette rue avec une aide potentielle du Département de l'Eure au titre des amendes de police.

Suite à la réunion entre MM.Franck Lamblardy, Michel Philippe et M. Adam d'EPN le 3 septembre dernier sur le problème des eaux pluviales il est précisé en réponse au projet les points à prendre en compte : ne pas goudronner les entrées de propriétés, mettre des petites bordures basses (niveau du sol) entre les espaces en herbe, et la partie goudronnée, étudier le rejet des eaux pluviales vers le fossé qui descend sur Fontaine sous Jouy

✓ Espace du bailli : l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) a rendu un diagnostic. Celui-ci indique qu'il n'est pas possible d'aménager un verger et un potager à cet endroit. Une réunion avec l'EPFN est programmée le 22 septembre prochain.

✓ SIEGE : Travaux Rue des Croisy (voir délibération ci-dessous)

Conseil municipal du	**4 septembre 2020**	Délibération N°	**2020-39**

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :
- en section d'investissement : **15 333.33 €**
- en section de fonctionnement : **18 750 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications (cf. délibération suivante).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise à l'unanimité :

- Monsieur le maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente
- L'inscription des sommes au budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT)

Décision : Acceptée à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

1) Personnel :

✓ Recrutement : un nouvel agent, Caroline AUFFRAY, a été recruté cet été, en remplacement de Sylvain TRIBALAT, en disponibilité pour convenances personnelles. La municipalité lui souhaite la bienvenue.

✓ Recrutement de personnel contractuels occasionnels (délibération ci-dessous) :

Conseil municipal du	**4 septembre 2020**	Délibération N°	**2020-40**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Monsieur le maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'assurer la continuité du service en cas d'indisponibilité, d'absence d'un agent fonctionnaire communal,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité :

- Monsieur le maire à recruter un agent contractuel, selon les dispositions de l'article 3-1 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, et à signer tous document s'y rapportant.

Décision : Acceptée à l'unanimité

2) Participation à la protection sociale complémentaire :

Dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, le Conseil municipal décide de maintenir le versement d'une participation mensuelle de 50€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. Cette participation ne pourra pas excéder le montant de la cotisation mensuelle de l'agent.
Des recherches auprès d'autres assureurs vont être faites à ce sujet.

3) Informatique (contrat pour utilisation du dispositif de transmission Ixchange – JVS Mairistem)

Conseil municipal du	**4 septembre 2020**	Délibération N°	**2020-41**

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil municipal la nécessité d'assurer la transmission des flux comptables par le dispositif « Ixchange » de la Société prestataire JVS Mairistem.

Le montant du contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission est de 258.53€ HT soit

310.24€ TTC. Ce montant est inscrit au Budget primitif 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer ce contrat et tout document s'y rapportant.

AUTRES POINTS TRAITÉS

Comptes rendus des syndicats et commissions EPN

- ✓ SITS : la compétence transport scolaire relève de la Région Normandie. Toutes les communes adhérentes au SITS devront délibérer sur les modalités de dissolution de ce syndicat.
- ✓ SIEGE : Monsieur Franck LAMBLARDY a été nommé pour siéger dans une commission consultative en charge de mener à bien les concertations nécessaires dans le cadre des travaux d'enfouissement dans le Département.
- ✓ SICOSSE (gymnases) : une réunion s'est tenue le 28 août dernier au cours de laquelle les membres du bureau ont été désignés. Monsieur Valard a été élu Président. Monsieur Crétot a été élu président de la commission d'appel d'offres. 55 communes font parties de ce syndicat avec la gestion de 5 gymnases couverts dont l'entretien et la maintenance sont effectués par 15 agents.
- ✓ SIRE : une prochaine réunion aura lieu le 10 septembre pour l'installation du bureau.

Informations diverses

- ✓ Canicule : la municipalité remercie les bénévoles : Mmes Brandin-Beghin, Comoret, Dominguez, Turmel, Bray pour leur mobilisation en faveur des personnes fragiles lors de cet épisode de canicule au cours du mois d'août.
- ✓ Cimetière : le relevé des tombes au cimetière est à mener au cours de cette mandature. Mme Turmel se porte volontaire pour s'en occuper.
- ✓ Micro coupures électriques : Enedis nous signale quelques micros coupures le 21 septembre prochain, nécessaire pour améliorer la qualité de la distribution électrique du réseau. La pose d'un groupe électrogène est prévue par les services d'Enedis. Une lettre d'information sera diffusée sur le site communal.
- ✓ Chasse : une battue a été effectuée le 29 août dernier dans « la ville de Paris », 10 sangliers dont 3 dépassants les 80kg ont été chassés par la Société de chasse de Fontaine sous Jouy.
- ✓ Déviation : du 24 août au 25 septembre, des travaux de réfection de la couche de roulement auront lieu sur la RD n°57 au niveau de la commune de Gauciel. Les véhicules devront emprunter une déviation passant par les RD 57,63 et 71.
- ✓ DETR (dotation d'Equipement des territoires Ruraux) : le département de l'Eure s'associe aux travaux de mise en accessibilité d'une salle de classe et octroie une subvention de 4016€
- ✓ Formation des élus : la Loi « Engagement et Proximité » instaure une formation aux élus dès le début de leur mandat. Le lien permettant d'y accéder sera envoyé aux membres du Conseil municipal ces jours prochains.
- ✓ Prise en charge des frais de garde et d'assistance pour les élus : la Loi « Engagement et Proximité » introduit la prise en charge obligatoire par l'Etat des frais de garde des personnes à charge (enfants de moins de 6 ans ou personnes dépendantes) engendrés par des réunions obligatoires des élus (Conseils municipaux, commissions…).
- ✓ Balade à moto « Mob Tour » : le moto-club « Les Léopards » d'Evreux organise une balade le 13 septembre prochain. Cette édition 2020 traversera notre village.

- ✓ Plan « déconcentration de proximité » : la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) va être profondément transformée. A ce titre, plusieurs trésoreries vont fermer notamment, celles de Brionne, Conches-en-Ouche, Pacy-sur-Eure, Saint-André-de-l'Eure au 31 août 2021.
- ✓ Rue du Bailli (travaux) : des travaux de réfection de chaussée ont eu lieu durant la 2ème quinzaine d'août, sous la maîtrise d'ouvrage d'EPN.
- ✓ Dispositif « coup de pouce » : la région Normandie a octroyé à un des artisans du village une subvention pour la création de son activité.
- ✓ CFA Val de Reuil : ce centre de formation d'apprentis remercie la mairie pour la subvention de 60€ reçue pour soutenir la formation des futurs salariés du commerce et de l'artisanat.
- ✓ Médecine : un médecin spécialisé ORL se propose d'offrir une consultation gratuite pour les jovifontains. Ce projet pourrait être intéressant pour la commune, il fera l'objet d'une réflexion par les membres du CCAS.

Questions diverses

✓ Madame Anne-Maïté TURMEL a constaté que l'éclairage public était allumé tard le soir dans certains secteurs du village, s'inquiète de l'état des coupes de bois menant vers les sources, signale le stationnement gênant de quelques véhicules chemin des 3 planches.

✓ Monsieur le Maire évoque la venue des gens du voyage du 15 au 30 août 2020 sur une parcelle rue du Bailli. Il indique qu'il prendra contact avec les services d'EPN pour trouver une solution afin d'éviter une réinstallation. Il rencontrera l'agriculteur qui loue la parcelle à la commune où se sont implantés les gens du voyage.

✓ Prochaines réunions du Conseil municipal : 9 octobre, 13 novembre et 18 décembre 2020.

N.COMORET	D. DOMINGUEZ Représentée par L.Huzé	I.MARCELPOIL	V. BRANDIN BEGHIN	L.HUZE
AM TURMEL	P BRAY	R. NORBLIN	M. PHILIPPE	F.LAMBLARDY
J.CAPEL	L.SOULARD Représenté par M. Philippe	J. N MASSON Représenté par M.Norblin	A.MIMEAU Représenté par J.Capel	M.MARÇAL

Clôture de la séance du Conseil municipal : 21h45

Prochaine réunion du Conseil municipal : vendredi 9 Octobre 2020